

LA PROPRETÉ PUBLIQUE - QUESTIONS/RÉPONSES



TRANCHE D'ÂGE
12-16 ANS

Be
WaPP

Activité

La propreté publique
Questions-réponses

La propreté publique - questions-réponses

FICHE-ENSEIGNANT

Nom de l'activité	La propreté publique : questions-réponses
Objectifs	• Saisir et traiter l'information • Comprendre le document et élaborer des significations
Durée	1 à 2 période(s) de 50 minutes
Méthodologie	Travail individuel (devoir sur feuille)
Matériel	• Fiche-élève comprenant le texte informatif sur la propreté publique + questionnaire à relier (+ correctif et consignes-élèves pour l'enseignant)

DÉROULÉ DE L'ACTIVITÉ

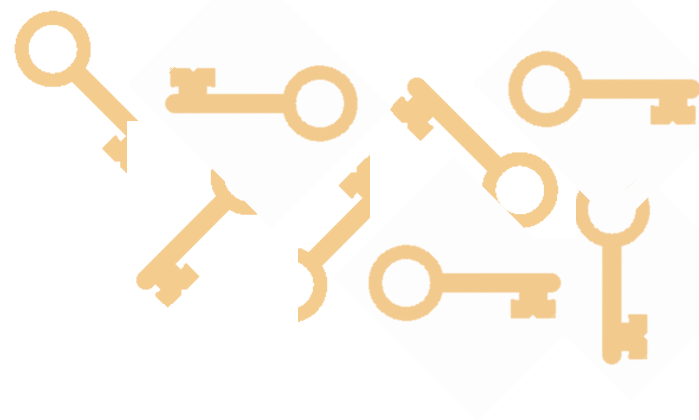
L'enseignant distribue à chaque élève le texte « Propreté publique : fiche-élève ». Chaque élève lit le texte une première fois attentivement. Ensuite, les élèves prennent connaissance du document « À toi de jouer » et lisent les questions.

Les élèves tentent de répondre directement. Si c'est nécessaire, les élèves peuvent retourner chercher les informations manquantes dans le texte précédemment lu. Attention, certaines réponses sont fausses et il peut y avoir plusieurs bonnes réponses pour certaines questions.

Quand l'élève a terminé de répondre à toutes les questions, il doit colorier les cases où il y a un petit crayon. En coloriant ces cases, un code apparaît et l'élève le communique à son professeur.

Les 5 premiers élèves à découvrir le code peuvent recevoir un point supplémentaire ou une petite récompense.

Pour conclure, l'enseignant peut corriger cet exercice de façon individuelle ou collective.



La Propreté publique

FICHE-ÉLÈVE

LA PROPRETÉ PUBLIQUE, SIMPLE ET COMPLIQUÉE À LA FOIS

Malheureusement, certaines personnes abandonnent encore trop souvent leurs déchets dans la rue, les parcs publics ou en pleine nature... Les déchets sauvages ont un impact négatif sur notre environnement mais également sur notre cadre et notre qualité de vie. Qui a envie de vivre dans un quartier sale ?

DÉCHETS SAUVAGES VS DÉPÔTS CLANDESTINS

On appelle déchets sauvages tous les détritiques (en général de petite taille) jetés ou abandonnés par inadvertance sur la voie publique et non dans une poubelle. Il s'agit couramment de mégots de cigarettes, de canettes, d'emballages de biscuits et de bonbons, de journaux, de bouteilles vides, de mouchoirs usagés, de masques, de chewing-gums ou de trognons de pomme ! Ce type de déchets est souvent généré par une consommation à l'extérieur.

On parle de dépôt clandestin lorsqu'une personne se débarrasse intentionnellement de ses ordures dans la nature, un lieu public ou tout endroit non prévu à cet effet. Ces personnes agissent ainsi dans le but d'éviter de payer une taxe ou de passer au parc à conteneurs (recyparc). Les déchets les plus souvent rencontrés dans ces cas-là sont des sacs d'ordures ménagères, des pneus usagés, des déchets de construction, des électroménagers, des vieux meubles et des tas d'autres objets dits « encombrants ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les mégots jetés par terre sont à l'origine de nombreux incendies. De plus, une fois dans nos égouts et cours d'eau, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.



RESPECTER L'ESPACE PUBLIC : ESPACE PRIVÉ VS ESPACE PUBLIC

Espace privé

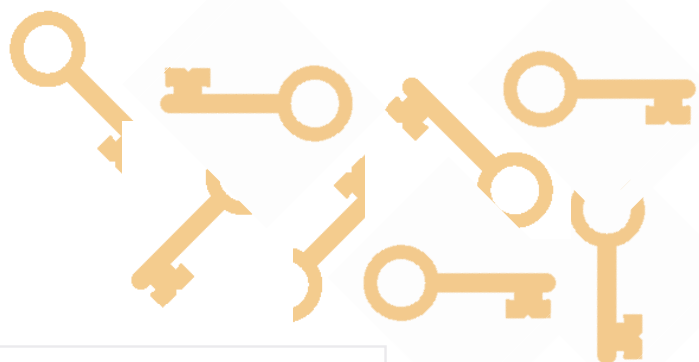
Lieu où l'on vit seul ou à plusieurs, avec sa famille ou en colocation (maison, appartement, kot...)

Espace public

Lieu partagé par plusieurs types d'utilisateurs (parc, place de jeux, école, gare...). L'espace public regroupe tous les lieux autres que les espaces privés.

→ Pour vivre agréablement dans un cadre de vie harmonieux et durable, certaines règles doivent être respectées.

La propreté des espaces de vie communs fait partie des règles de base car elle est directement liée au sentiment de bien-être et de sécurité des citoyens.



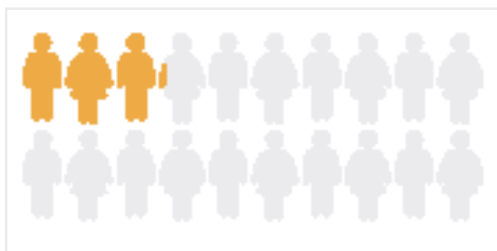
Mesures d'impact*



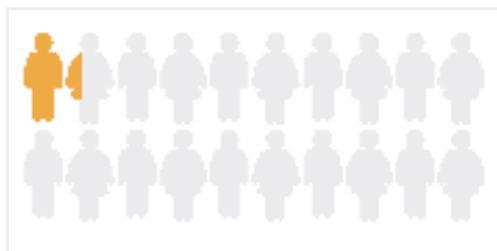
90% des wallons estiment que jeter un déchet au sol est punissable.



86% estiment ne jamais jeter de petits déchets par terre



13% avouent jeter de temps en temps des petits déchets au sol



5% reconnaissent avoir déjà reçu une amende pour abandon de déchet sur la voie publique

* Étude réalisée par Dedicated en 2021.

INCIVILITÉ ENVIRONNEMENTALE ?

Comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de la vie en communauté/en société. En cas d'incivilité environnementale, les règles non respectées se rapportent à l'environnement. Par exemple : jeter un déchet par terre dans la rue, ne pas ramasser les excréments de son chien lorsqu'on se balade en rue, mettre dans une poubelle publique son sac de déchets ménagers ...

- Les ouvriers communaux ramassent les déchets abandonnés au sein de la commune.
- Les services de police ont le pouvoir de verbaliser ceux qui commettent des incivilités environnementales.
- Des agents constatateurs d'infractions environnementales et gardiens de la paix ont pour mission de rechercher sur le terrain des indices permettant d'identifier les auteurs d'actes délictueux, en vue de les sanctionner.

Celui qui commet une infraction environnementale comme jeter sa canette usagée, son chewing-gum ou son mégot de cigarette n'importe où peut être sanctionné d'une amende de min. 200 €!



200 €*

Montant de l'amende en cas d'abandon d'un mégot, d'une canette ou d'un chewing-gum

<https://www.bewapp.be/proprete-publique/#sanctions>

GESTION DES DÉCHETS SAUVAGES : QUI VEILLE AU MAINTIEN DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ?

Pour maintenir notre cadre de vie propre, plusieurs services sont mis en place par les communes et la Wallonie.



POUR ALLER PLUS LOIN

GRAND NETTOYAGE

<https://www.bewapp.be/je-passe-a-l'action/grand-nettoyage/>

AMBASSADEUR DE LA PROPRETÉ

<http://www.bewapp.be/ambassadeurs>



ÉVALUATION DES QUANTITÉS ET DU COÛT DE GESTION DES DÉCHETS

En juillet 2018, s'est clôturée une étude qui vise à mettre en évidence les quantités de déchets sauvages et de dépôts clandestins ainsi que leur impact économique sur la gestion de la propreté publique en Wallonie.

Les quantités estimées de déchets sauvages et de dépôts clandestins s'élèvent à un peu plus de 30.000 tonnes par an et le coût de gestion annuelle est évalué à au moins 84,6 millions d'euros*.

* Chiffres tirés de « Évaluation des quantités et du coût de gestion des déchets sauvages et dépôts clandestins. » Étude COMASE – Janvier 2019

SE BOUGER POUR PLUS DE PROPRETÉ ?

LE GRAND NETTOYAGE

Le Grand Nettoyage est la plus vaste mobilisation citoyenne de l'année. Elle vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de façon durable. Le temps d'un week-end, tous les Wallons se mobilisent pour ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes

30.000 tonnes

Quantités annuelles estimées de déchets sauvages et de dépôts clandestins

84,6 millions €

Coût de gestion annuel des déchets sauvages et des dépôts clandestins en Wallonie

cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

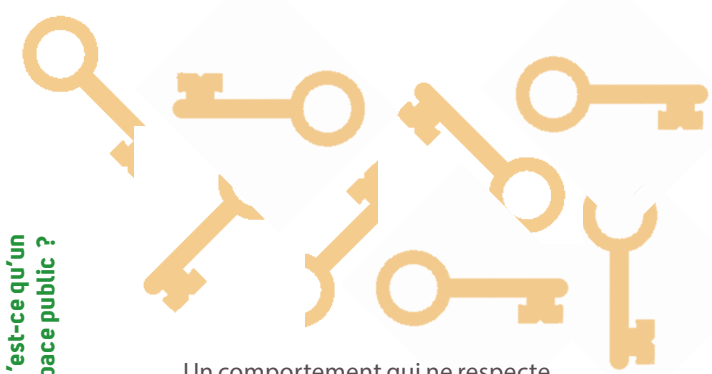
AMBASSEADEURS DE LA PROPRETÉ

Entreprises, écoles, associations et citoyens, tout le monde peut devenir Ambassadeur.

L'Ambassadeur de la Propreté s'engage à garder propre toute l'année une portion du territoire wallon. Par son action, l'Ambassadeur pose un acte concret, montre l'exemple et prouve qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons !

À TOI DE JOUER!

- Relie chaque question à la bonne réponse
- Il peut y avoir plusieurs bonnes réponses par question
- Certaines réponses sont fausses
- Colorie les espaces marqués d'un crayon
- Trouve le code



À TOI DE JOUER!

- Relie chaque question à la bonne réponse
- Il peut y avoir plusieurs bonnes réponses par question
- Certaines réponses sont fausses
- Colorie les espaces marqués d'un crayon
- Trouve le code

